

## **L'utilisation des langues nationales dans l'éducation au Cameroun: les leçons d'une expérience**

**Maurice TADADJEU et Gabriel MBA**  
**Université de Yaoundé I, Cameroun**

L'utilisation des langues camerounaises dans le système éducatif a souffert pendant plusieurs décennies d'un certain nombre d'interdits juridiques et de préjugés; ceux-ci ont abouti à une attitude tout à fait négative à l'égard de ces langues, et de tout ce qui concourt à l'institutionnalisation de toute forme d'enseignement. Il s'agit ici à la fois de l'enseignement formel ou informel.

Le présent article retrace les leçons de l'expérience menée par l'Université de Yaoundé I à travers le Projet de Recherche Opérationnelle Pour l'Enseignement des Langues au Cameroun (PROPELCA). Depuis 1981, un groupe de chercheurs de cette institution s'est donné pour tâche de répondre à la question sur la façon d'enseigner les langues camerounaises en complément des langues officielles (français et anglais). Les leçons d'une telle entreprise scientifique sont le reflet des acquis, dans le domaine de la formation des enseignants et enseignés, du développement du matériel didactique, du rayonnement social et scientifique de l'expérience et enfin du positionnement même de la recherche en langues et en linguistique au Cameroun.

### **Introduction**

L'éducation en Afrique a toujours été l'objet d'un débat lié aux multiples problèmes relatifs au contenu à enseigner, aux moyens pédagogiques à utiliser, à la formation du personnel et à la production du matériel didactique. A la base, se greffe le problème du médium d'enseignement et de son statut dans une société africaine linguistiquement hétérogène. On relève à la fois de nombreuses langues locales et des langues étrangères, vestiges de la colonisation, aujourd'hui puissants outils de communication internationale, et, par ricochet, vecteurs importants de l'éducation. Ces langues étrangères ont tôt fait de gagner les ateliers, les marchés, les ménages, les écoles, les Universités, etc. Même si les formes de parlers divergent d'une catégorie sociale à l'autre, même si les usages se mutilent par rapport aux espaces géographiques et autres substrats linguistiques, ces langues étrangères ont un poids indéniable dans les communications tant sur le plan horizontal que vertical. Les langues locales, éloquentement aujourd'hui appelées langues nationales, ont pour

leur part, été timidement introduites dans le circuit éducatif en Afrique et surtout en Afrique francophone. Cette introduction n'a pas toujours été l'objet d'un consensus autour des voies et moyens de mise en oeuvre et de stratégies d'ensemble, parce qu'elle ne bénéficie pas d'une vision communément partagée par les individus et les constitutions ou Etats africains.

Chaque pays qui en a eu bonne conscience, s'est engagé dans ce processus en fonction de ses objectifs, de ses aspirations profondes et de ses limitations propres. Des théories de planification linguistique, basées sur la perception globale de la situation linguistique africaine en matière d'enseignement et d'utilisation des langues locales, en parfaite harmonie avec les langues étrangères, ont été esquissées, appliquées et corrigées au contact de la pratique (Akinaso, 1991; Tadadjeu, 1980). C'est fort de ces applications dans divers Etats que nous nous proposons dans la présente communication, non pas de retracer l'expérience camerounaise qui a été largement documentée (Stumpf, 1979; Tadadjeu, 1990), mais plutôt d'en tirer des leçons susceptibles d'intéresser des individus, des projets et institutions rompus à l'enseignement des langues à l'école ou tout simplement sur le point de s'y engager.

### **Bref rappel de la situation linguistique camerounaise**

#### *La multiplicité des langues*

Le Cameroun, encore appelé Afrique en miniature, compte environ 248 langues locales déjà inventoriées (Dieu & Renaud, 1983; Breton & Fohitung, 1991), auxquelles il faut ajouter les deux langues officielles (l'anglais et le français).

Dans le système éducatif actuel, les langues officielles occupent largement le terrain, bien que leur soient associées des langues étrangères (allemand, espagnol, italien,...) et des langues à fonction spécifique (latin, grec, hébreu, arabe,...). Les langues camerounaises, pour ce qui est de leur enseignement, traînent encore avec elles toute une histoire cousue de préjugés et d'interdits juridiques (Stumpf, 1979). Les attitudes vis-à-vis de leur enseignement n'ont pas toujours été stables. Elles ont quelque peu été mixtes c'est-à-dire, allant de l'enthousiasme au mépris. Les différentes législations sont aussi allées de la souplesse à la réticence — et même au bannissement —, puis à un réveil qui reste encore à concrétiser (Nouvelle Constitution adoptée en janvier 1996).

#### *Etat de développement des langues minoritaires*

Le fait que les minorités soient devenues presque indéfinissables au Cameroun est une situation conjoncturelle liée à une certaine approche politique des problèmes du pays. Habituellement, on connaît bien les communautés socio-culturelles, qui sont minoritaires par rapport à d'autres, et qui le restent quelque soit le degré de migration — et donc d'éparpillement — de ses membres dans le territoire national.

Il en est de même des langues nationales; les recherches menées jusqu'ici ont donné une vue claire de la configuration linguistique du pays et de l'état de développement des différentes langues. Ce qui en ressort est que près des 3/4 des langues nationales sont des langues minoritaires parlées chacune par moins de 50'000 locuteurs. Il faut souligner que ces locuteurs sont aussi engagés dans la mobilité sociale qui caractérise la population camerounaise. Les langues majoritaires sont celles parlées par au moins 100'000 locuteurs. Quant aux langues moyennes, elles sont parlées par un nombre de locuteurs compris entre 50'000 et 100'000. Nous avons déjà établi qu'environ une quarantaine de langues majoritaires et moyennes sont parlées par plus de la moitié des Camerounais. Ceci montre que le grand défi de l'enseignement en langues camerounaises est, en réalité, le défi de l'enseignement en langues minoritaires.

Il se trouve, par ailleurs, que ces langues minoritaires sont les moins développées par rapport aux langues majoritaires. Par exemple, la plupart des langues aujourd'hui écrites sont des langues majoritaires. L'alphabétisation des adultes dans ces langues tend à suivre les membres de chaque communauté linguistique dans leurs migrations à travers le territoire. Ainsi les activités de développement d'une langue commencent parfois dans une ville située très loin de la région d'origine de ladite langue. Par osmose, le prestige lié à la ville est transféré au développement des langues nationales.

La Société Internationale de Linguistique (SIL) a mis un accent particulier sur le développement des langues minoritaires du Cameroun. C'est ainsi que, depuis maintenant des années, beaucoup de langues minoritaires ont atteint un niveau de développement permettant leur utilisation écrite dans les activités religieuses, ainsi que dans l'alphabétisation et l'enseignement formel. L'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) a aussi fait du développement de toutes les langues camerounaises un objectif central et prioritaire dans son programme d'action à moyen terme et à long terme. Ainsi, les langues actuellement

écrites servent de modèle pour la mise par écrit et l'utilisation effective des langues orales.

Mais, en tout état de cause, si le rythme actuel de développement des langues devait être maintenu, une proportion très significative d'enfants camerounais continuerait à perdre les avantages d'un début d'éducation en langue maternelle. C'est pourquoi il est important de trouver une approche efficace permettant de démocratiser l'éducation initiale en langue maternelle de manière à permettre à tous les enfants d'y accéder. Nous pensons qu'un enseignement oral, véhiculant les notions de base dans les arts les plus courants, les mathématiques et les sciences, peut permettre de résoudre ce problème à la satisfaction de tous.

#### *Politique linguistique camerounaise*

Il est évident aujourd'hui que le développement de la politique linguistique camerounaise a connu un processus naturellement démocratique. Il s'agit d'un processus évolutif, historique, mesuré et irréversible, qui aboutit aujourd'hui à une complémentarité enrichissante entre les langues officielles (l'anglais et le français) et les langues nationales; une complémentarité fondée sur l'usage que la société camerounaise fait quotidiennement de ces deux types de langues. La réforme actuelle du système éducatif incarne et consacre cette complémentarité.

Historiquement, après l'indépendance du pays en 1960, le gouvernement a adopté la politique du bilinguisme officiel anglais-français. Mais en même temps, il a encouragé la recherche sur les langues nationales. Ainsi, des chercheurs ont pu formuler plusieurs hypothèses de politique linguistique générale. Celles-ci ont généralement élargi le bilinguisme officiel vers le trilinguisme et même le trilinguisme extensif (*extended trilingualism*). En même temps, l'introduction des langues nationales dans le système éducatif a été expérimentée tant au niveau du primaire que du secondaire. Cette expérimentation a posé les bases pratiques permettant la formulation d'une politique globale sûre.

Tout au long de ce processus, le Ministère de l'Education Nationale a, particulièrement en 1978, 1989, 1995, organisé des réflexions et des débats permettant de faire le point et d'orienter la recherche et la pratique en la matière. C'est ainsi que, dans le cadre de la préparation des Etats Généraux de l'Education en 1994, un thème spécifique a été retenu sur l'enseignement des langues nationales. Invitées à se prononcer de manière motivée sur la question, toutes les dix provinces du pays, dans leurs documents prépara-

toires, se sont prononcées favorablement pour l'introduction des langues nationales dans le système éducatif. Cette prise de position populaire a, ainsi, démocratiquement tracé la ligne politique camerounaise en matière d'enseignement de nos langues.

Lors des Etats généraux de l'Education en mai 1995, le principe d'enseignement des langues nationales a, en conséquence, été unanimement retenu parmi les recommandations majeures, et consigné dans le rapport final. Ce même principe a été adopté dans le cadre de la déclaration du gouvernement sur la réforme du système éducatif. Actuellement, parmi les objectifs prioritaires consignés dans le projet de loi relatif à l'Orientation de l'Education au Cameroun, figure, en plus de la promotion du bilinguisme officiel, «l'enseignement des langues et cultures nationales». Entre temps, dans la nouvelle constitution promulguée le 18 janvier 1996, il a été clairement affirmé que la nation camerounaise «œuvre pour la promotion et la protection des langues nationales».

Il apparaît ainsi clairement que la politique linguistique du Cameroun est celle de la promotion du bilinguisme officiel et des langues nationales, dans la vie sociale en général et dans le système éducatif formel, informel et non formel en particulier. La mise en œuvre de cette politique bénéficiera des apports d'une recherche scientifique déjà concluante. A tel point que le gouvernement s'efforcera surtout de développer des stratégies pédagogiques pour généraliser les pratiques existantes.

#### *Enseignement des langues camerounaises: les modèles généralisables développés*

L'expérience camerounaise en matière d'enseignement des langues nationales est une longue histoire écrite depuis les temps coloniaux. Beaucoup d'expériences isolées, moins systématisées et moins — ou peu — orientées vers la maîtrise de la vision globale et le devenir linguistique du Cameroun, ont vu le jour. Aussi, le projet PROPELCA, à partir de 1981, est constitué à la base de quatre volets; le premier est consacré à la promotion du bilinguisme français-anglais au niveau du secondaire et les trois autres à la protection et à la promotion des langues locales dans le système éducatif au niveau de la maternelle (volet 4), du primaire (volet 2) et du secondaire (volet 3). C'est sur l'expérience de ces trois derniers volets que nous fondons l'analyse exposée dans la présente communication.

Le volet 2 du projet, qui correspond à l'enseignement des langues nationales en complément du français ou de l'anglais, a démarré en

septembre 1981. L'approche préconisée de la première en troisième année (SIL-CEI) permet aux enfants de vite apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle qu'ils parlent déjà généralement bien en arrivant à l'école. La transition progressive — soigneusement aménagée et planifiée — vers la langue officielle permet également aux apprenants de transférer en langue officielle, au terme de la troisième année, les aptitudes en lecture et écriture acquises en langue maternelle. De la troisième année à la fin du cycle primaire, la langue maternelle devient co-médium secondaire. L'enseignant continue de l'utiliser dans son discours pédagogique. La première langue officielle (français ou anglais) à ce niveau, est à la fois une matière et le principal médium d'instruction.

Le volet 3 réservé au secondaire enseigne les langues nationales dans une perspective d'intégration nationale. Tout en offrant à l'apprenant une large ouverture culturelle vers une langue nationale autre que la sienne, ce volet lui permet aussi d'accéder à la connaissance écrite de sa langue maternelle, ou quasi maternelle selon les cas. Tout ceci est soutenu par une maîtrise progressive et efficace des sons, des tons et des notions de grammaire générale des langues camerounaises.

Le volet 4, qui aurait dû commencer bien avant le volet 2 puisqu'il opère au niveau de la maternelle, n'a débuté il n'y a que deux ans en raison de certaines difficultés pratiques liées, entre autres, à l'identification des écoles maternelles viables et aux problèmes de financement approprié. L'approche retenue est basée sur la découverte des énormes potentialités scientifiques et technologiques que recèlent les sociétés africaines. Entre autres objectifs, il s'agit, au moyen de la langue maternelle, d'éveiller chez les enfants un raisonnement et un comportement à dominance rationnelle, par l'orientation de leurs jeux quotidiens vers l'acquisition inconsciente et la manipulation des principes scientifiques simples — mais aux applications multiples — dans le milieu social de l'enfant.

#### **Les fruits de l'expérience camerounaise en matière d'enseignement des langues camerounaises à l'école**

Les quinze dernières années de mise en pratique effective de l'enseignement expérimental des langues camerounaises à l'école primaire, comme au secondaire, ont produit des fruits assez intéressants, tant dans le domaine de la formation des enseignants que des enseignés, et tant dans le domaine du développement du matériel didactique que du rayonnement social et scientifique de l'entreprise. Cet enseignement a connu, jusqu'à ce

jour, trois phases importantes, à savoir l'expérimentation (1981-1987), l'extension (1988-1992) et à présent la généralisation.

#### *De la formation des enseignants et des enseignés*

Le Projet PROPELCA de l'Université de Yaoundé I a mis en place, pour la formation des enseignants (niveau primaire et secondaire), des stratégies multiples, variées et toujours renouvelées, par des stages périodiques. Ceux-ci ont permis aux bénéficiaires de maîtriser les arcanes du métier. La formation sur le tas ou encore «à ciel ouvert», a abouti à une étape beaucoup plus sélective en raison des attitudes positives envers l'enseignement de la langue et des potentialités affichées dans l'intégration et la capitalisation du savoir acquis. C'est ce qu'on appelle la formation des maîtres-superviseurs locaux, capables d'aider dans la formation des autres enseignants, d'organiser les stages de formation et d'évaluer le travail accompli par les uns et les autres dans les structures éducatives.

Il est apparu qu'il est impossible d'improviser l'enseignement des langues camerounaises, ni de vouloir enseigner celles-ci en excluant les langues officielles. Il faudrait donc honorer à la fois la dimension socio-culturelle et la dimension d'intercommunication, nécessaires à l'intégration linguistique nationale.

Du côté des enseignés, non seulement l'apprentissage de la langue maternelle s'est avéré bénéfique pour le développement cognitif et le transfert des acquis vers la langue officielle, mais l'on a aussi remarqué l'éclosion d'un nouveau type de Camerounais, qui ne voit plus en l'école une corvée, mais une agréable continuité entre le milieu familial et le milieu éducatif.

#### *Du développement du matériel didactique*

La pierre angulaire de l'enseignement des langues nationales et des langues officielles dans un système trilingue est le développement d'un matériel didactique approprié. Si, dans le cadre des langues officielles, les programmes scolaires sont en place depuis des lustres, en langues nationales, par contre, on en est encore à juger des contenus à enseigner et des méthodes de présentation. De plus, si les systèmes d'écriture des langues officielles sont stables, ceux des langues nationales, nouvellement développés, ne le sont pas encore. Ceci se complique davantage dans les cas de forte variation linguistique au sein des unités-langues. Aussi faut-il, pour conduire agréablement et rigoureusement des programmes scolaires, aboutir à une harmonisation des contenus et établir des systèmes d'écriture

basés sur un alphabet général commun à tous et ayant un caractère contraignant. C'est ce que nous avons fait au Cameroun. Il y a ici un double avantage. D'abord, on pourrait évaluer les programmes sur une base nationale sans se référer à une langue précise. Ensuite, les capacités qu'auront développées les apprenants pour l'utilisation de leur système d'écriture propre, serviront de base pour passer aisément à d'autres langues.

Concrètement, le matériel didactique a été développé en tenant compte de la nature bilingue du programme, des stratégies pédagogiques à appliquer et de l'orientation à donner à certaines matières. Par exemple, le contenu du manuel de calcul est le même pour toutes les langues mais les fiches de dialogues pour l'enseignement du français ou de l'anglais sont spécifiques à l'environnement de la région d'implantation des écoles et des activités exercées par les membres de la communauté. Ceci correspond au souci de ne proposer, comme vocabulaire usuel en langue française ou anglaise, que celui lié au vécu quotidien des apprenants. Voici sous forme de tableau le matériel didactique utilisé:

a) Pour le primaire

|                   | SIL                                                         | CP                                               | CE 1                                                                                   | CE II                                                   |
|-------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Langue Maternelle | Pré syllabaire (utilisable en toute langue)<br>Syllabaire I | Syllabaire 2 (couvrant le reste de l'alphabet)   | Postsyllabaire I (avec exercices de grammaire, vocabulaire et compréhension de textes) | Postsyllabaire II                                       |
|                   | Spécifique pour chaque langue                               |                                                  |                                                                                        |                                                         |
| Langue officielle | Dialogues avec figurines                                    | Manuel de transition (en français et en anglais) | Manuels du programme officiel en français ou en anglais                                | Manuels du programme officiel en français ou en anglais |
| calcul            | calcul 1                                                    | calcul 2                                         | calcul 3                                                                               | Manuel du programme officiel                            |
|                   | un modèle unique traduit dans toutes les langues            |                                                  |                                                                                        |                                                         |

Les méthodes choisies pour l'élaboration des syllabaires en langues camerounaises, comme pour tout autre matériel, le sont sur une base expérimentale, c'est-à-dire avec un souci certain de flexibilité et de curiosité pour toute nouvelle trouvaille. Ainsi sommes-nous en train d'expérimenter actuellement, dans certaines classes, des syllabaires conçus selon la méthode

éclectique de Sarah GUDSCHINSKY(1973) et ceux conçus selon la méthode multi-stratégique de Mary STRINGER (1987).

b) Pour le secondaire

| Classe   | Théorie                                                    | Pratique                                        |
|----------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| 6e       | Fiches provisoires de phonétique pratique 6e               | Manuel de conversation en langue d'ouverture I  |
| 5e       | Fiches provisoires de phonétique pratique 5e               | Manuel de conversation en langue d'ouverture II |
| 4e et 3e | Guide pour la lecture et l'écriture en langues maternelles | Textes de lecture en langues maternelles        |

Comme le manuel de calcul à l'école primaire, les textes de lecture en langues maternelles des classes de 4e et 3e sont traduits d'une langue à l'autre.

*De l'évaluation scientifique et social de l'expérience camerounaise*

L'évaluation strictement scientifique de l'expérience camerounaise a fait l'objet de plusieurs articles, à la fois sur le plan interne et externe. Sur le plan interne, beaucoup d'étudiants de l'Université de Yaoundé I ont choisi telle ou telle partie des enseignements, certains pour l'obtention d'un mémoire de maîtrise, d'autres pour un doctorat. Sur le plan externe, il faudrait citer l'évaluation faite par le Prof. John CAIRNS, en 1987, et celle entreprise par Nelis VAN DEN BERG, en 1993, pour l'obtention d'un Master's à l'Université de Leiden. Si la première évaluation portait sur les effets du programme en général, la seconde portait sur l'impact du programme PROPELCA sur le processus d'enseignement en général et sur les performances des apprenants en particulier. Il était fortement question, dans cette deuxième hypothèse de rechercher et d'établir des différences entre les enfants PROPELCA et ceux qui n'avaient pas suivi ce programme. Deux domaines ont été retenus, à savoir la lecture et les mathématiques. A propos de la lecture, VAN DEN BERG (1993:53) écrit:

They are better able to use a phonological strategy and are consequently better able to read new texts, given the problem second language learners have with direct access.

L'enseignement expérimental des langues nationales au Cameroun a permis une réconciliation entre l'école et la communauté. A ce titre, l'école est devenue un bien communautaire qui enracine l'enfant dans sa communauté tout autant qu'elle l'ouvre à d'autres cultures, c'est-à-dire à d'autres horizons.

L'enseignement des langues fait tomber progressivement les barrières psychologiques en sa défaveur et fait naître une prise de conscience à la mesure de son importance (Etats généraux de la culture en 1991, de la communication en 1994, Etats généraux de l'éducation en 1995), par un nombre de recommandations dont le tout a été consacré par la nouvelle constitution de janvier 1996. Protéger et promouvoir les langues nationales, tels sont les maîtres mots qui guideront les actions futures.

Ce réveil général est aussi l'aboutissement d'une coopération internationale, dont les actions d'enseignement des langues nationales au Cameroun ont été l'objet. Nous citerons, entre autres, la formation en terre camerounaise d'experts malgaches à l'utilisation de l'approche pédagogique camerounaise pour leur pays. C'est encore l'Ethiopie qui, à travers une délégation de haut niveau, est venue s'informer et vérifier la praticabilité et la fiabilité du modèle camerounais pour enfin peaufiner l'expérience de leur pays. C'est ensuite le projet mobile d'alphabétisation en Afrique qui, aidé par l'UNESCO-Guinée, a organisé un séminaire sous-régional (3 au 29 mai 1993) pour la formation des formateurs africains en conception et élaboration du matériel didactique de base pour l'alphabétisation, sous la direction technique d'un expert rompu dans l'approche camerounaise. C'est aussi une délégation Tchadienne qui a visité l'expérience camerounaise en 1995 pour s'en inspirer dans la mise en oeuvre de la nouvelle politique d'enseignement des langues nationales dans ce pays voisin. C'est l'UNESCO, enfin, qui a invité le Cameroun à présenter son expérience à la journée d'alphabétisation, le 8 septembre à Dakar au Sénégal. Ainsi donc, le Cameroun peut participer au débat africain et mondial sur l'enseignement des langues nationales, en apportant le fruit de sa propre expérience.

Si l'expérience camerounaise a tant intéressé des personnes et institutions au dehors, elle a aussi revitalisé les structures locales de promotion et de standardisation des langues: les comités d'étude de langues. Ceux-ci, réunis en une fédération nationale appelée ANACLAC (Association Nationale des Comités des Langues du Cameroun), sont plus que jamais engagés dans la promotion de l'enseignement des langues locales. De plus, les institutions étrangères établies au Cameroun et oeuvrant pour la promotion des langues nationales (ex. SIL), apportent une assistance appréciable à cette grande entreprise. Ce qui, au bout du compte, demande une révision des stratégies et des politiques de toutes ces structures.

### *De l'enseignement oral des langues locales*

Bien que cette expérience ait démarré en 1995 seulement avec trois classes dans deux communautés linguistiques différentes, quelques observations fondamentales se dégagent déjà. Ce processus se fonde sur des principes de base qui se dégagent de l'observation objective du rôle et de la place de ces langues dans les activités culturelles les plus courantes de ce pays :

- a) L'utilisation courante des langues camerounaises dans les activités culturelles du pays constitue un modèle positif pour l'utilisation orale de ces langues dans l'enseignement de l'art. Dotée de ce modèle, l'école a donc pour mission culturelle de préparer les élèves, à tous les niveaux, à mieux s'intégrer dans la vie culturelle nationale et à contribuer efficacement à son développement en utilisant les langues locales partout où le besoin se fait sentir.
- b) L'utilisation des langues camerounaises dans la vie culturelle nationale comporte deux formes distinctes et liées: la forme orale et la forme écrite. Le développement de la forme écrite est étroitement lié à celui de la forme orale. Actuellement, il existe suffisamment de données de base pour développer ces formes, afin qu'elles soient plus efficacement utilisables dans le cadre de l'enseignement scolaire.
- c) La nature instrumentale de toute langue reste évidente dans l'enseignement oral des langues camerounaises. En d'autres termes, la langue demeure un outil et un objet culturel. En tant que tel, n'importe quelle langue camerounaise reste raisonnablement accessible à des locuteurs non natifs intéressés par une activité culturelle liée à cette langue. Le fait que ce principe soit aisément applicable à nos écoles est déjà illustré par des pratiques courantes au cours des semaines culturelles dans des établissements secondaires, par les jeux et les poèmes en diverses langues africaines qu'exécutent occasionnellement des enfants de certaines écoles primaires.
- d) Le problème du grand nombre des langues camerounaises ne semble pas se poser dans le cadre de l'enseignement oral de ces langues dans une école donnée; c'est l'activité culturelle spécifique qui déterminera la langue à utiliser comme support.

Les premières années de l'éducation des enfants constituent le moment privilégié d'application de ces principes. Toutefois, il faut reconnaître que ce sont des principes applicables à tous les niveaux du système éducatif.

Quelques illustrations suggestives de l'enseignement oral des langues camerounaises

L'enseignement oral des langues camerounaises peut s'illustrer clairement à travers les quelques domaines ci-dessous. Cet enseignement peut se dérouler normalement dans toutes les écoles de tous les villages, et dans toutes les langues parlées dans ces villages.

a) Dessin et peinture

Dessiner et peindre constituent des formes de créativité culturelles qui se manifestent assez tôt dans la vie des gens. Dès l'école maternelle, des talents en dessin ou en peinture (aussi bien qu'en poterie) peuvent se manifester. D'ailleurs, les classes maternelles et la première année de l'école primaire consacrent une partie très importante de leurs programmes à ce genre d'activité.

Normalement l'enfant doit utiliser la langue qu'il parle déjà pour amorcer le développement de sa créativité dans ces domaines. L'utilisation écrite de la langue n'intervient pas: tout est essentiellement oral. Dans les écoles maternelles et les premières années des écoles primaires rurales (et même semi-rurales) le milieu linguistique est suffisamment homogène pour que la langue maternelle des enfants serve de support oral des activités de dessin et de peinture. La langue officielle n'interviendra dans ces domaines que lorsque les enfants en auront acquis une compétence orale suffisante. Par contre, dans les écoles urbaines, puisque le milieu linguistique est très hétérogène et que beaucoup d'enfants parlent déjà une langue officielle en arrivant pour la première fois à l'école, cette langue peut servir de support oral.

b) Les danses

Ce qui vaut pour le dessin et la peinture vaut aussi pour les danses en ce qui concerne les explications orales des mouvements et procédures d'exécution d'une danse donnée. Mais comme la plupart des danses africaines sont accompagnées des chants, l'utilisation d'une langue comme médium de l'enseignement d'une danse est étroitement liée à son utilisation pour l'enseignement du chant correspondant (voir ci-dessous).

c) Les chants

Un chant peut s'apprendre soit oralement, soit à partir de sa partition écrite ou d'un texte simple correspondant. Il n'est pas toujours

nécessaire que «l'apprenant» connaisse la langue du chant. Mais si cet apprenant n'est plus un enfant, il est important qu'il ait accès, au moins par une traduction, au contenu sémantique du morceau en question. Aussi, dans nos écoles, l'enseignement des chants (et par extension des danses) devrait partir des livrets de chants (et danses). Les chants et les danses camerounais inclus dans ces livrets devront, autant que faire se peut, être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais. Un effort général devrait donc être entrepris pour transcrire et écrire les chants camerounais, afin qu'ils soient inclus dans les projets de livrets adaptés à l'enseignement aux différents niveaux du système éducatif.

Mais dans les écoles maternelles et les premières années du primaire, l'enseignement des chants se fait exclusivement oralement quelle que soit la langue utilisée.

d) Poèmes pour récitation

Puisqu'il existe déjà une pratique limitée consistant à faire apprendre aux écoliers de courts poèmes en langues africaines pour des récitations ou déclamations publiques, il est relativement facile de généraliser cette pratique. Il suffirait alors de transcrire, d'écrire et de traduire de courts poèmes en diverses langues camerounaises et de réunir le tout en petits livrets utilisables dans les écoles. Suivant le volume du matériel disponible, ces livrets peuvent être différents ou non des livrets des chants et danses proposés ci-dessus. En tout cas les récitations et déclamations de ces courts poèmes devraient désormais faire partie des manifestations culturelles dans nos écoles. Il est à noter que dans un premier temps, des écoles peuvent tirer les textes et traductions de ces poèmes (ainsi que des chants et danses) sur feuilles détachées pour usage interne, la confection d'un livret n'intervenant qu'au terme d'une certaine expérimentation concluante.

Les jeunes enfants raffolent de petits contes et récitations qu'ils répètent inlassablement dans leur langue. Il y en a en abondance dans chaque culture et chaque langue. La plupart des enseignants en connaissent beaucoup et peuvent les enseigner oralement à leurs élèves. Ils devraient être encouragés à le faire.

La mise en pratique de l'enseignement oral des langues maternelles camerounaises à l'école ne devrait pas poser de graves problèmes. Normalement, cette mise en pratique est subordonnée à une mise sur pied d'un protocole, au moins initial, de l'enseignement de la culture à

l'école. Ceci suppose une identification claire des enseignants des divers domaines culturels retenus. Certains de ces enseignants fonctionnent déjà dans les écoles maternelles, primaires et secondaires (e.g. enseignants de dessin, des chants etc.). Il existe aussi quelques établissements qui sont en relation permanente avec des meneurs de danses traditionnelles intervenant de temps en temps dans ces établissements pour enseigner telle ou telle danse camerounaise dans le cadre des horaires en vigueur.

### **De l'enseignement oral à l'enseignement de la lecture**

La forme orale des langues est la plus simple à utiliser car tout se ramène à un encouragement et à une valorisation officielle des pratiques existantes à une échelle réduite. Il s'agira donc pour les enseignants des différentes formes culturelles, à partir des classes maternelles, d'utiliser oralement la langue maternelle — quand l'homogénéité linguistique des classes le permet — pour enseigner le dessin, la peinture, les chants, les danses etc. Cet enseignement oral doit être encouragé en dehors des classes dans le cadre des jeux entre les élèves et des semaines culturelles des établissements scolaires. Une formation spéciale ne semble pas s'imposer pour l'enseignement oral des langues, sauf quand il s'agit de l'art oratoire où la langue devient elle-même l'objet de créativité artistique et où le locuteur natif est le premier concerné. Par ailleurs, la forme orale d'une langue est entièrement indépendante de sa forme écrite (l'inverse n'étant pas vrai) et peut, dans un premier temps de la mise en pratique, être programmée et démarrer comme telle. Toutefois, ce démarrage doit être suivi et évalué afin d'éviter le simplisme et le désordre qui peut en découler. L'évaluation elle-même peut facilement se faire, même dans le cadre d'une opération spécifique de recherche en linguistique appliquée.

L'utilisation écrite des langues camerounaises pour l'enseignement de la culture doit reposer sur une mise par écrit préalable ou simultanée de ces langues. Il a été noté plus haut que cette tâche est en cours pour celles de nos langues qui ne sont pas encore écrites. Ceci devrait donc faciliter l'approche du problème.

En se servant des chants, des danses et des récitations comme formes culturelles d'illustration, on peut rappeler qu'il faudrait élaborer et publier de petits livrets de chants et danses et de récitations à l'usage de nos établissements scolaires. Le processus d'élaboration de ces livrets consiste à transcrire, écrire et traduire les chants et poèmes que les artistes d'un

arrondissement, département ou province auront proposés pour être enseignés dans les établissements scolaires de leurs milieux respectifs. Ce travail peut se faire avec l'aide des personnes qui ont reçu une initiation linguistique en matière de transcription phonétique, de principes orthographiques et de principes de traduction. Par exemple, en plus des enseignants recyclés dans cette perspective, des étudiants en linguistique, engagés dans la recherche dans ce domaine, peuvent être utiles car ils seraient, pendant la période de leur recherche, des formateurs ambulants rencontrant les enseignants sur place, c'est-à-dire à leurs postes d'enseignement pour des séances de formation. Plus concrètement, dans le cadre de ses recherches collectives en linguistique appliquée, le Département des Langues Africaines et de Linguistique de l'Université de Yaoundé I est en position de faciliter la participation des étudiants à une telle recherche opérationnelle. Mieux encore, là où existe un comité de langue, ce dernier servira de référence pour la production du matériel pour l'enseignement de la culture à l'école.

En supposant que les transcriptions et les traductions nécessaires à la réalisation des livrets puissent se faire, il resterait l'initiation à la lecture des textes écrits. L'existence d'un alphabet général des langues camerounaises devra faciliter une telle initiation. En principe, toute personne qui peut lire le français ou l'anglais, et parler la langue camerounaise concernée (donc écrite) devrait pouvoir suivre des instructions précises pour s'initier à la lecture de ces textes. La présence d'un artiste — même illettré — qui connaît le texte par cœur faciliterait cette initiation en ce qui concerne les locuteurs non natifs de la langue. En fait, il suffirait qu'il y ait dans une classe une personne capable de lire le texte d'un chant pour que tous les élèves apprennent à le faire sous sa direction. Toutefois, pour que tout se passe dans l'ordre et que le succès soit largement possible, on devra programmer une initiation «sur le tas» avec l'aide des personnes initiées aux principes linguistiques appropriés. Ces formateurs devraient tout simplement être capables, comme les linguistes spécialistes, de transcrire, d'écrire et de lire correctement tout ce qu'ils entendent en n'importe quelle langue. Le comité d'étude de chaque langue devrait s'impliquer à fond dans ce processus.

L'apprentissage de ce genre de lecture doit être encouragé en dehors des classes dans le cadre des activités culturelles et artistiques. Il faudrait, pour ce faire, doter les bibliothèques scolaires de manuels existant en langues camerounaises. Ceci permettrait aux élèves de langue maternelle écrite,

d'apprendre à lire dans cette langue, afin d'aider plus efficacement aux activités culturelles qui y sont associées. Il faut noter qu'il n'est pas nécessaire d'apprendre à écrire la langue concernée (bien que cette compétence supplémentaire serait utile aux élèves), puisque l'aptitude à la lecture est indépendante de l'aptitude à l'écriture.

L'enseignement des mathématiques dans les premières classes du primaire doit servir d'abord de début d'apprentissage de lecture et d'écriture. Les signes utilisés étant idéographiques, ils peuvent être lus en n'importe quelle langue. Leur écriture est un exercice proche de celui des dessins. Les enfants, dès l'entrée à l'école primaire, peuvent étudier les mathématiques dans leur langue, quelle qu'elle soit.

### Conclusion

Plus de quinze années d'expérience ont amené le Cameroun à se positionner en Afrique comme l'un des pays qui promeuvent l'intégration linguistique africaine, par le développement et l'enseignement de nos langues et de nos cultures.

Mais, quinze années d'expérience ne signifient pas quinze années de perfection, mais plutôt d'apprentissage quotidien, de formulation et de reformulation des idées, des outils méthodologiques; ce sont des années de patience et de passion scientifique. L'environnement social où s'est déroulée cette expérience n'a pas toujours été aussi accueillant, suite aux attitudes négatives ou mitigées des uns et des autres, dues à l'absence d'outils juridiques qui auraient balisé le chemin et catalysé les efforts. Ainsi a pu vivre — voire survivre — le PROPELCA (Projet de Recherche Opérationnelle pour l'Enseignement des Langues au Cameroun) qui, à cause du succès enregistré dans l'enseignement formel, s'est ouvert à une autre dimension, un autre défi: celui de conduire l'alphabétisation dans le cadre global d'un nouveau projet beaucoup plus inclusif appelé le CLED (Cameroon Literacy, Education and Development). Ce nouveau pôle de recherches scientifiques, de nouvelles leçons et expériences pratiques, sera sous la responsabilité de l'ANACLAC (Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises).

Voilà, en quelques mots, l'essentiel de l'expérience camerounaise de l'enseignement des langues nationales et les résultats auxquels cette expérience a permis d'aboutir. Si les uns et les autres y ont appris quelque chose de neuf ou tout au moins se sont informés, nous n'en serons que comblés.

### Bibliographie

- Akinnaso, F. (1991). Towards the Development of a Multilingual Language Policy in Nigeria. *Applied Linguistics*, 12/1, 19-61.
- Breton, R., & Fohlung, B. (1991). *Atlas Administratif des Langues Nationales au Cameroun*. Paris/Yaoundé. ACCT, CERDOTOLA, CREA (I.S.H, MESIRES).
- Cairns, J. (1987). *Alphabétisation expérimentale en langue maternelle. Cameroun 338-70/W9-47*, Agence canadienne de développement international.
- Dieu, M., & Renaud, P. (1983). *Atlas Linguistique du Cameroun: Inventaire préliminaire*. Paris/Yaoundé, ACCT, CERDOTOLA, DGRST.
- Gudschinsky, S. C (1973). *A manual for preliterate people*. Papouasie Nouvelle Guinée.
- MINEDUC (1995). *Rapport des Etats Généraux de l'Education Nationale*.
- Stringer, M.D., & Faraclas, N. (1987). *Working together for literacy*. Papouasie Nouvelle Guinée: Christian Books Melanesia.
- Stumpf, R. (1979). *La Politique Linguistique au Cameroun de 1884 à 1960*. Berne: Peter Lang.
- Tadadjeu, M. (1980). *A Model for Functional Trilingual Education Planning in Africa*. Paris: UNESCO.
- Tadadjeu, M., & Mba, G. (1981). Contenu et Progression de l'Enseignement Expérimental des Langues Maternelles Camerounaises à l'Ecole Primaire. In M. Tadadjeu. et al. (Eds), *Proposition pour d'Enseignement des Langues au Cameroun. Travaux et documents de l'I.S.H.*, 28, 34-62.
- Tadadjeu, M., Gfeller, E., & Mba, G. (1986). *Manuel de Formation pour l'Enseignement des Langues Nationales à l'Ecole Primaire*. Université de Yaoundé: collection PROPELCA no 56.
- Tadadjeu, M. (Ed.) (1990). *Le Défi de Babel au Cameroun*. Université de Yaoundé: collection PROPELCA no 53.
- Van Den Berg (1993). *Do you understand PROPELCA ? An evaluation of the PROPELCA program for mother tongue Education in Cameroon*. M.A. Thesis, Université de Leiden (Pays-Bas).